

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 7 du 04 10 2022



Campagne 2022-2023



A retenir cette semaine :



Colza :

- Urgent de mettre les cuvettes jaunes à hauteur de la végétation pour ne pas manquer l'arrivée des charançons du bourgeon terminal. – 1^{ers} vol localement
- Vigilance limaces et altises sur les parcelles les plus tardives.

Sommaire

[Colza](#) p 02

[Betterave](#) p 13

Santé des végétaux :

Le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>



Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Réseau 2022-2023

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 71 parcelles.

Stades des colzas

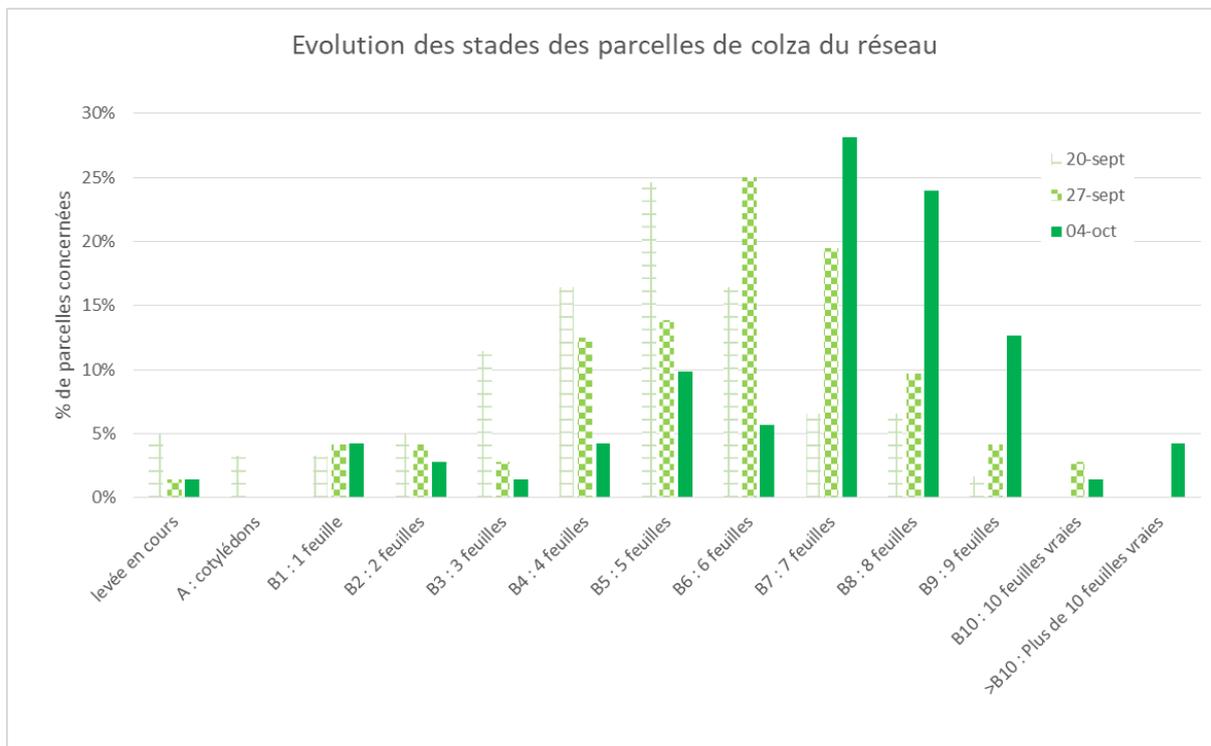
Les colzas les plus développés poursuivent leur croissance. Les 1^{ers} atteignent le stade rosette.

Les derniers semis / dernières levées sont plus en retard : 10% des parcelles ont toujours moins de 4 feuilles. Les températures fraîches n'ont pas été favorables à la croissance des plantes. Dans ces cas, l'avenir des parcelles est plus incertain et fortement dépendant de la pression ravageur de l'année.

A l'intérieur d'une même parcelle, les stades de développement peuvent être très hétérogènes en fonction du type de sol.



Hétérogénéité intra parcellaire, L. Le Dilavrec (CA89)



5 parcelles icaunaises et nivernaises rapportent de l'élongation : entre 1 et 5 cm sur les variétés KWS ARIANOS, COLLECTOR, ACROPOLE, FELICIANO KWS.



Elongation, E. Joudelat (CA89)

Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définies :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 600 g/m ² (soit plus de 20 g/plante)	> 1 kg/m ² (soit plus de 30 g/plante)
Biomasse optimum	> 800 g/m ² (soit plus de 25 g/plante)	> 1,5 kg/m ² (soit plus de 45 g/plante)



Poids des pieds de colza en gramme, E. Courbet (CA70)

Les parcelles sont aussi hétérogènes en termes de biomasse et de densité.

lib_commune	code_postal	date_semis	Valeur biomasse (g/m ²)	Valeur bio-masse (g/pl)	libelle_stade
AUTHUME	39100	23/08/2022	580	25	B7 : 7 feuilles vraies
ANNOIRE	39120	16/08/2022	1430		B8 : 8 feuilles vraies
CHAUSSIN	39120	04/09/2022	85	4	B5 : 5 feuilles vraies
LES HAYS	39120	24/08/2022	321	12	B5 : 5 feuilles vraies
SAINT-LOUP	39120	17/08/2022	400	13	B7 : 7 feuilles vraies
BLETTERANS	39140	22/08/2022	420	14	B5 : 5 feuilles vraies
VERCIA	39190	27/08/2022	620	18	B6 : 6 feuilles vraies
SAINT-LOTHAIN	39230	22/08/2022	2037	75	B9 : 9 feuilles vraies
VINCENT	39230	22/08/2022	1950	89	B7 : 7 feuilles vraies
LA LOYE	39380	13/08/2022	50	2	B4 : 4 feuilles vraies
COURLANS	39570	10/08/2022	1950	61	B9 : 9 feuilles vraies
MALANGE	39700	16/08/2022	470	9	B7 : 7 feuilles vraies
SERMANGE	39700	13/08/2022	800	32	B7 : 7 feuilles vraies
SAINT-SEROTIN	89140	07/08/2022	1500	60	B8 : 8 feuilles vraies
PERCENEIGE	89260	10/08/2022	2000	69	B8 : 8 feuilles vraies

Les 23 comptages de densités réalisés au sein du réseau régional sont compris entre 22 et 51 pl/m².



Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place : les grosses altises (pièges enterrés) sont observées depuis 3 semaines.

Les cuvettes au-dessus de la végétation doivent aussi être installées pour surveiller l'arrivée des charançons du bourgeon terminal.

Pour la mise en place des pièges : voir les précédents BSV.

Ravageurs

Charançon du bourgeon terminal (CBT)

- Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque. La cuvette jaune (positionnée au-dessus de la végétation) est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre jusqu'à l'entrée de l'hiver.

Il est important d'installer les cuvettes pièges à hauteur de végétation pour suivre l'arrivée de ce ravageur.

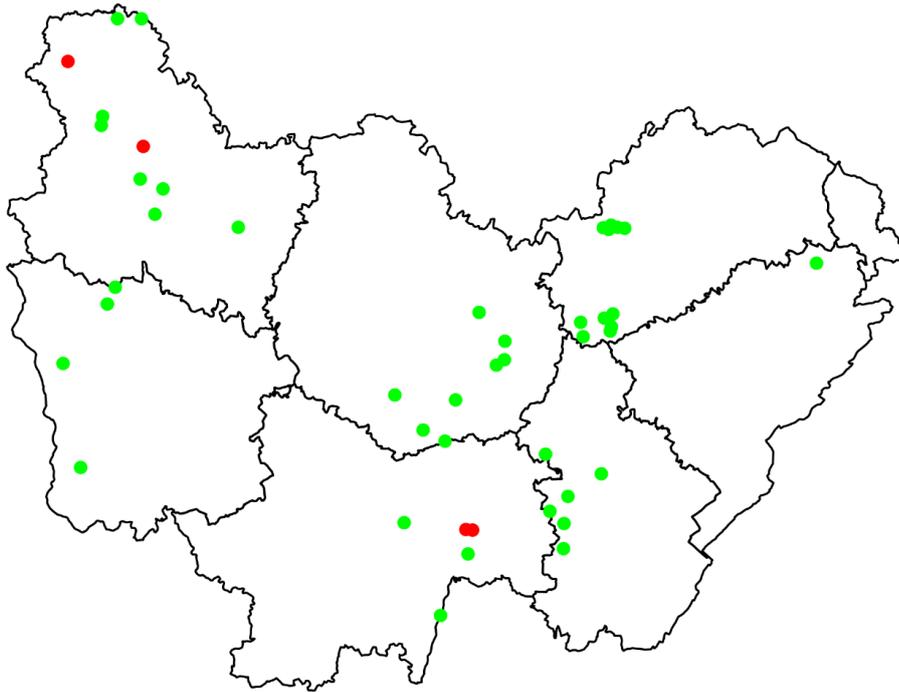


Charançon du bourgeon terminal, P. Chopard (CA39)

- Observations : Le vol débute timidement avec 1 individu capturé à CHARMOY (89), VILLEBOUGIS (89) et BAUDRIERES (71) et 10 individus à SAINT-VINCENT-EN-BRESSE (71).



Parcelles BSV observées du 2022-09-27 au 2022-10-04



Piege : Nb de charancons du bourgeon terminal : ● [0 - 0] ●] 0 - 10]

-Analyse du risque :

Le risque est faible actuellement. A surveiller attentivement dans les prochains jours avec les cuvettes jaunes, un temps ensoleillé et sans vent est favorable aux vols.

Un point sera fait la semaine prochaine.



Grosses altises (altises d'hiver)

Description, période de risque : voir BSV précédents.

- Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

- Observations :

Les grosses altises sont signalées dans 76% des cuvettes, avec de 1 à 40 individus.



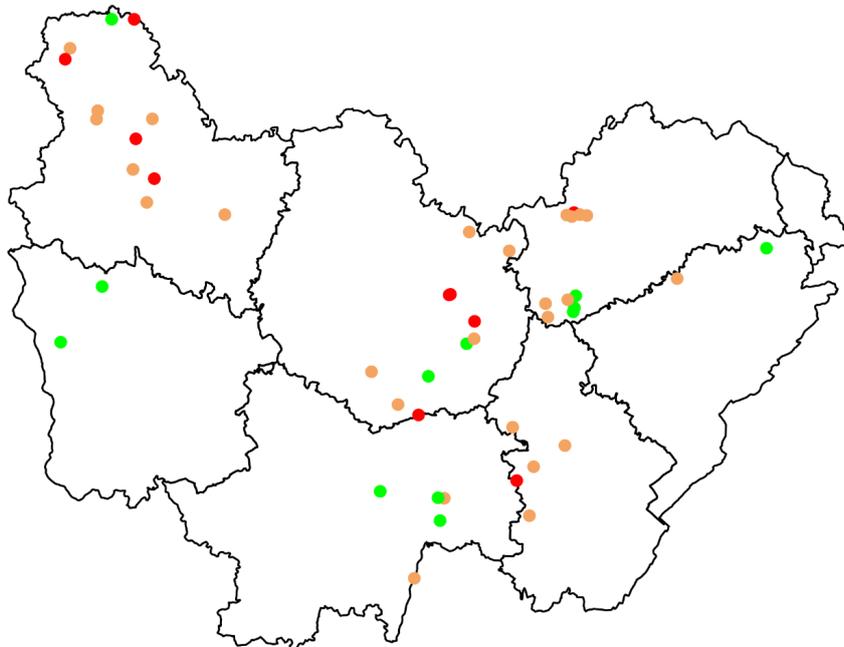
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 7 du 04 10 2022

Parcelles observées du 2022-09-27 au 2022-10-04



Piege enterre : Nb d'altises d'hiver (grosses altises) : ● [0-0] ●]0-5] ●]5-40]

lib_commune	code_postal	valeur
CESSEY-SUR-TILLE	21110	12
LONGECOURT-EN-PLAINE	21110	0
VARANGES	21110	5
TICHEY	21250	1
SELONGEY	21260	2
BLIGNY-SUR-OUCHE	21360	2
RUFFEY-LES-ECHIREY	21490	10
RUFFEY-LES-ECHIREY	21490	15
FONTAINE-FRANCAISE	21610	1
POMMARD	21630	3
QUINCEY	21700	0
SAINTE-MARIE	25113	0
CENDREY	25640	1
AUTHUME	39100	9
ANNOIRE	39120	8
CHAUSSIN	39120	3
LES HAYS	39120	3
SAINT-LOUP	39120	0
BLETTERANS	39140	13
RUFFEY-SUR-SEILLE	39140	5
VERCIA	39190	3
SAINT-LOTHAIN	39230	3
VINCENT	39230	3
LA LOYE	39380	2
AUMUR	39410	0
MALANGE	39700	3
SERMANGE	39700	8



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

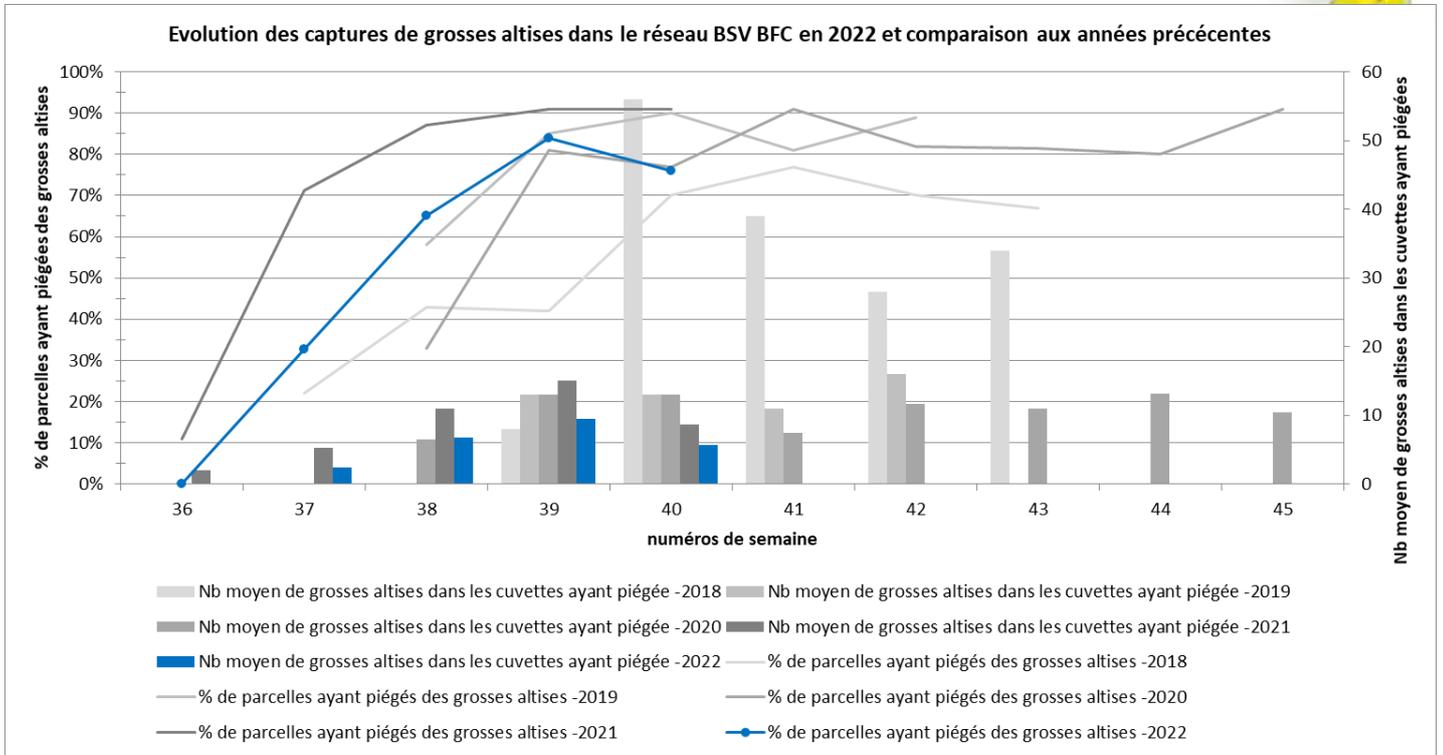
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 7 du 04 10 2022

LA CHAPELLE-SAINT-ANDRE	58210	0
NARCY	58400	0
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	70100	7
MONT-SAINT-LEGER	70120	1
RENAUCOURT	70120	5
LA GRANDE-RESIE	70140	3
PESMES	70140	1
BONBOILLON	70150	1
HUGIER	70150	0
HUGIER	70150	0
PORT-SUR-SAONE	70170	0
FRANCOURT	70180	8
ROCHE-ET-RAUCOURT	70180	3
RIOZ	70190	2
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	70600	2
CUGNEY	70700	0
SENOZAN	71260	3
LOISY	71290	0
GEANGES	71350	40
BAUDRIERES	71370	0
JULLY-LES-BUXY	71390	0
SAINT-VINCENT-EN-BRESSE	71440	4
AUXERRE	89000	10
CHARBUY	89113	2
SAINT-SEROTIN	89140	2
VILLEBOUGIS	89150	12
SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES	89190	10
BRIENON-SUR-ARMANCON	89210	2
PERCENEIGE	89260	0
NOYERS	89310	4
SAINT-JULIEN-DU-SAULT	89330	1
CHARMOY	89400	22
CEZY	89410	1
GY-L'EVEQUE	89580	4
ANGEOT	90150	2
FONTAINE	90150	3





Mais le piège n'est qu'un indicateur d'arrivée du ravageur. Ce sont les observations sur plantes qui déterminent le risque.

Cette semaine, les parcelles de BAUDRIERES (71) et QUINCEY (21) atteignent le seuil indicatif de risque. Toutes deux ont moins de 4 feuilles.



Risque moyen



Risque élevé
Dégâts d'altises sur colza, P. Chopard (CA39)



Risque très élevé

Il est encore trop tôt pour observer des larves d'altises.



- Analyse du risque :

- pour les colzas qui ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles (majorité des cas), le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est assez élevé. Les insectes sont maintenant présents sur l'ensemble de la région.



Limaces

- **Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

- Observations :

Cette semaine des dégâts sont observés dans 4 parcelles du réseau : FONTAINE et ANGEOT (90), BAUDRIERES (71) et RUFFEY SUR SEILLE (39) ; avec de 2 à 5% de surface foliaire détruite. Les dégâts peuvent être plus importants en bordure de parcelle qu'à l'intérieur.

- Analyse du risque :

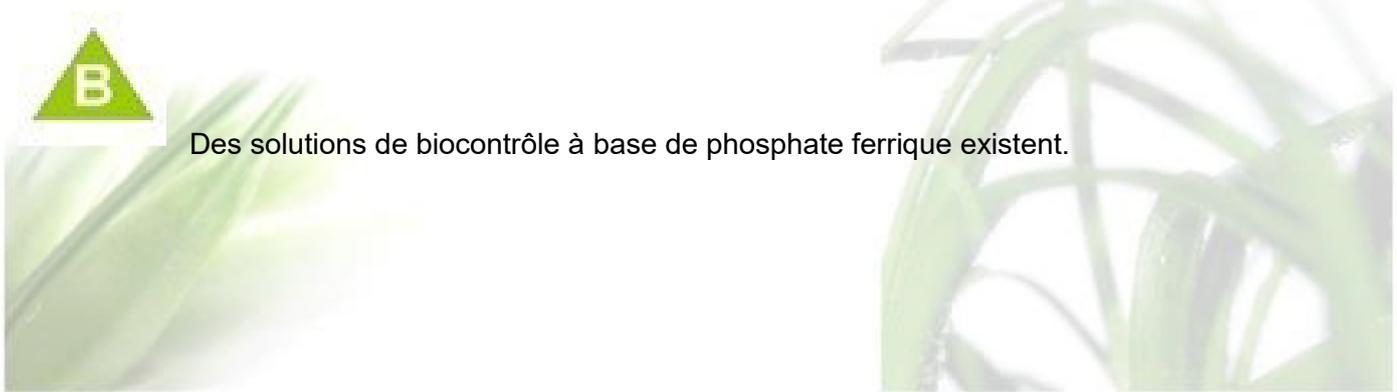
Dans la majorité des cas, les colzas ont dépassé le stade 3-4 feuilles, le risque est faible.



Pour les colzas de moins de 3 feuilles, le risque est assez élevé du fait du temps pluvieux.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.





Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza.

- **Seuil indicatif de risque** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

Observations :

Cette semaine, les pucerons sont observés dans 4 parcelles. Seules les parcelles de CEZY et SAINT-SAINT-JULIEN-DU-SAULT (89) dépassent le seuil indicatif de risque.

Analyse du risque :

- pour les colzas qui ont atteint ou dépassé le stade 6 feuilles, le risque est faible.



- pour les colzas à moins de 6 feuilles, le risque est faible à moyen. Observez méticuleusement sous les feuilles.



Autres observations

Des macules de **phoma** sont signalés dans 3 parcelles : 1% à PERCENEIGE (89) ; 2% à POMMARD (21) et 15% à AUTHUME (39). Le choix variétal est le principal levier de lutte.



Phoma sous feuille, E. Joudelat (CA89)



Grandes cultures n° 7 du 04 10 2022

Des dégâts de **tenthredes** sont observés à PORT SUR SAONE (70) à hauteur de 15% de surface foliaire détruite.

Des dégâts de **lapins** sont observés à SENOZAN (71).

Hors réseau, de la **hernie des crucifères** est localement signalée en Haute Saône. Le choix variétal est le principal levier de lutte.



Galle de hernie visible sans arracher le pied



Jaunissement du colza à cause de la hernie

E. Courbet (CA70)

Repousses de céréales et adventices : dans les parcelles non protégées les pluies ont été favorables à leur levée et à leur croissance. Les graminées en particulier peuvent concurrencer les colzas encore à des stades jeunes.



Ray grass en plein tallage, M. Bouillé (CA89)



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 7 du 04 10 2022



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

